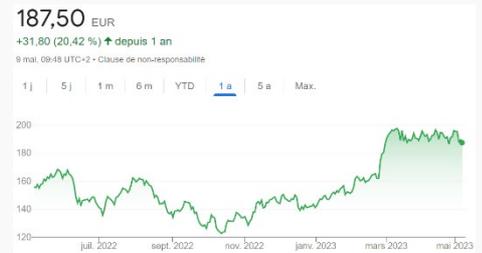


Communication des élus Traid-Union de mai 2023

Economie en bref

Les résultats T1 2023 sont parus ! Un premier trimestre réussi et conforme aux prévisions avec un CA groupe de 1,4 milliards d'euros, en croissance de 10,1%. Vous trouverez les détails économiques groupe dans notre communication syndicale.

La France (Conseil&Intégration & Real Estate) établit quant à elle un CA de près de 450M€, supérieur au budget et en croissance de 9%. Le ROA, légèrement inférieur au budget et V2 reste cependant correct avec un très bon mois de mars. Il faut cependant rester vigilant car le nombre d'interchantiers augmente, ce qui révèle souvent un marché en ralentissement et une croissance plus difficile.



En résumé, un premier trimestre réussi mais des perspectives incertaines et probablement quelques difficultés à préserver la marge



RENNES ZEN, enfin le bout du chemin ?

Démarré en 2018, le projet de bâtiment 'ZEN' situé au Nord-Est de Rennes devant regrouper les salariés des 5 sites rennais arrive à son terme. Les espaces de travail s'annoncent modernes et équipés. Le bâtiment bénéficiera d'un espace de vie et de détente à chaque niveau, d'une salle de sport, une salle de musique et un espace restauration dimensionné et équipé. Les RP rennais ont été associés dès le départ à ce projet, vos élus **Traid-Union** y ont participé activement et leurs remarques ont été prises en compte. Le déménagement est envisagé à partir de mi-septembre.

Les élus Traid-Union ont voté favorablement sur ce projet et suivront les points en suspens.

Accord Handicap 2021-2023

La Mission Handicap a présenté le bilan 2022 de l'Accord triennal Handicap. Rappelons que l'un de ses objectifs est de maintenir les salariés en situation de handicap dans leur emploi, ce qui constitue son premier poste de dépenses. La campagne de communication autour des aidants familiaux a permis à de nombreux salariés de connaître les dispositions dont ils pouvaient bénéficier : CESU et jours d'absences supplémentaires entre autres. En termes de **recrutement**, l'objectif de **99 embauches** de salariés RQTH en **trois ans** pour SSG était atteint à 79% en fin d'année 2022. Cependant, avec deux fois plus de démissions de salariés RQTH en 2022 (22 démissions) qu'en 2021 (10 démissions), force est de constater que les salariés en situation de handicap sont aussi « chassés » par la concurrence.

Au niveau groupe, on observe 42 % de démissions en plus entre 2021 et 2022 contre 120% pour les RQTH.

La fidélisation des salariés doit être un objectif de la direction appliqué à TOUS les salariés.

Recruter... et ensuite ?

Aujourd'hui on recrute à tout va, tous types de profils, scientifiques ou non, avec ou sans expérience, quitte à les former à l'informatique par la suite. Les informaticiens pouvant se faire rares sur le marché, cette démarche peut se comprendre. Il devient cependant plus difficile de comprendre comment il est possible d'embaucher un profil issu d'une filière sociale par exemple pour lui donner une mission chez le client avant même une première expérience en interne.

Il est primordial, pour les salariés comme pour l'entreprise, que le processus d'apprentissage ne soit pas bâclé et que les managers y veillent impérativement.